



Proposition de projet au Fonds pour l'éléphant d'Afrique (FEA)

1. Le projet doit répondre aux objectifs prioritaires 1, 2 ou 3 tels que définis dans le Plan d'action pour l'éléphant d'Afrique (PAEA) ;
2. Le projet doit commencer ses activités dans les 3 mois suivants son approbation par le comité directeur et être achevé dans un délai maximum de 12 mois à compter de son lancement ;
3. Le projet doit être soumis à au moins un ou plusieurs des critères suivants :
 - a) Sécuriser les petites populations / populations vulnérables qui sont confrontées à une menace immédiate ;
 - b) Traiter les poursuites et les enquêtes criminelles ;
 - c) Prévenir les conflits immédiats entre l'homme et l'éléphant ;
 - d) Se dérouler dans un site qui connaît une escalade du braconnage ;
 - e) Se dérouler dans un site qui connaît un déclin de sa capacité à faire respecter la loi.
4. La demande de financement ne doit pas dépasser 50.000 USD.

1.1 : Pays : CAMEROUN

1.2 : Titre du projet : Projet de sauvegarde de l'éléphant dans le Parc National de Kalamaloué (Extrême-Nord Cameroun / département du Logone et Chari)

1.3 : Lieu du projet : Parc National de Kalamaloué à Kousseri (dans le département du Logone et Chari, à l'Extrême-Nord Cameroun)

1.4 : Coût total du projet (en Dollars US) : 63.290

Montant demandé au Fonds pour l'éléphant d'Afrique (FEA) (en USD) : **50,000**

Source de co-financement et montant (le cas échéant) : Apport local personnel (en USD) **13,290**

1.5 : Durée du projet : 12 Mois

1.6 : Soumissionnaire du projet : Ministère des Forêts et de la Faune (Cameroun)

Autres partenaires du projet (le cas échéant) : ASAKAL (Association des amis de Kalamaloué)

(Veuillez soumettre ou joindre une lettre d'approbation de l'entité gouvernementale nationale responsable de la faune) :

1.7 : Nom et institution du chef de projet : BEBINE TCHO, Conservateur du Parc National de Kalamaloué

1.8 : Adresse du chef de projet : BP 06 Kousseri Centre Administratif

1.9 : Numéro de téléphone : +237 697381032

1.10 : Email : tchobebine9@yahoo.fr

1.11 : Date de soumission : 05/06/2020



2.0 : Résumé du projet (justification, objectifs du projet, résultats attendus, maximum 1 page)

Le Parc National de Kalamaloué est l'une des trois (03) Aires Protégées que compte la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun. Avant son classement actuel, le Parc National de Kalamaloué est passé du statut de Forêt classée en 1947 à celui de Réserve de faune et de chasse de 1948 à 1972. Il couvre une superficie de 4500 hectares et abrite une population saisonnière d'éléphants moyenne de 400 têtes provenant du Parc National de Waza. Le troupeau d'éléphants est présent dans la zone du Parc pendant 7 mois de l'année, lorsque les conditions deviennent rudes (assèchement des mares) dans le Parc National de Waza. Ce séjour dans le Parc National de Kalamaloué est favorisé par la permanence en eau d'un bras mort du fleuve Logone qui s'allonge à l'intérieur du Parc. Durant leur séjour dans la zone, les éléphants font des déplacements de ce lieu vers une rônneraie située à une distance de 85 km.

Ces mouvements constants des éléphants du Parc National de Waza au Parc National de Kalamaloué et du Parc National de Kalamaloué à la rônneraie ne se font pas sans dégâts sur les greniers et vergers des populations vivantes à proximité de leur couloir de migration et alimentent les conflits homme faune. Les éléphants sont également exposés aux attaques des braconniers durant ces déplacements hors des zones protégées, du fait du niveau faible de la surveillance de ces zones. Les écogardes du Parc National de Kalamaloué doivent surveiller les pachydermes pendant leur parcours à l'effet d'alerter les populations de leur passage et de mener des refoulements quand cela est nécessaire.

Face à ces enjeux, le parc national de Kalamaloué est confronté à plusieurs défis qui ne permettent pas de contrôler efficacement les menaces qui pèsent sur les populations fauniques qu'il regorge et sur les éléphants en particulier. Bien que disposant de personnels suffisant si l'on s'en tient à la norme de l'UICN qui préconise 01 écogarde pour 5000 ha, le Parc National de Kalamaloué dispose de 14 écogardes permanents. Si ce nombre est assez suffisant pour la superficie du parc, ces écogardes sont inefficaces au regard du manque de matériels et équipements tant individuels que collectifs pouvant aider à atteindre de meilleurs résultats. Le matériel de communication est inexistant, les équipements individuels tels que les uniformes, GPS manquent, les motos qui servent de moyens d'intervention sont vétustes etc.

La crise humanitaire liée à la COVID 19 est un élément supplémentaire qui vient affaiblir les interventions des écogardes sur le terrain à travers l'observation des mesures édictées par le gouvernement.

Le projet viendrait en réponse à tous ces défis multiformes qui planent pour la survie de l'éléphant et sur leur coexistence avec les communautés riveraines du parc, par le renforcement des moyens de surveillance (équipements individuels et collectifs, drones, camera trap, motocyclettes etc) avec une forte implication des populations dans la gestion des migrations.

3.0 : Quels sont les **objectifs, stratégies et activités prioritaires du projet** (il peut y en avoir plusieurs) sont en relation avec le Plan d'action pour les éléphants d'Afrique (PAEA) ?

Objectifs du PAEA : (à titre de référence)

Objectif 1 : Réduire l'abattage illégal des éléphants et le commerce illégal de leurs produits ;

Objectif 2 : Maintenir les habitats des éléphants et rétablir la connectivité ;

Objectif 3 : Réduire les conflits entre l'éléphant et les humains ;



Objectif 4 : Accroître la sensibilisation à la conservation et à la gestion des éléphants des principales parties prenantes, notamment les décideurs et les communautés locales, parmi d'autres groupes d'intérêt ;

Objectif 5 : Renforcer les connaissances des États de l'aire de répartition sur la gestion de l'éléphant d'Afrique ;

Objectif 6 : Renforcer la coopération et la compréhension entre les États de l'aire de répartition ;

Objectif 7 : Améliorer la coopération et la collaboration des communautés locales en matière de conservation de l'éléphant d'Afrique ;

Objectif 8 : Le plan d'action pour l'éléphant d'Afrique est effectivement mis en œuvre.

Les Objectifs que poursuit le projet à mettre en œuvre dans le Parc National de Kalamaloué sont en cohérence avec les objectifs du PAEA et englobent les objectifs 1, 2, 3, 4 et 7 dudit plan.

Objectif général du Projet : Assurer le maintien de la population d'éléphants du Parc National de Kalamaloué à travers la sécurisation des corridors de migration et la réduction des conflits liés à leurs déplacements.

Spécifiquement, il s'agira de :

- Assurer un suivi élevé des déplacements des éléphants au moyen d'une technologie innovante (drones, camera trap) à l'effet de compenser les restrictions liées à la pandémie de la **COVID 19**.

-Renforcer les moyens de surveillance du Parc National de Kalamaloué à l'effet d'assurer des déplacements apaisés des éléphants, du Parc National de Waza au Parc National de Kalamaloué et inversement ;

-Renforcer la sensibilisation des populations installées le long du corridor de migration des éléphants en vue de limiter les situations conflictuelles et de maintenir la connectivité entre le Parc National de Waza et celui de Kalamaloué ;

Activités prioritaires :

- Doter le Parc National de Kalamaloué en matériels et équipements nécessaires pour la surveillance et le suivi des éléphants et à la matérialisation de leurs corridors ;

- Mener des missions de lutte contre le Braconnage et le suivi des contentieux ;

- Mener des missions de suivi de déplacement des éléphants ;

- organiser des réunions de sensibilisations des populations installées le long des corridors de migration des éléphants en liaison avec les autorités administratives.

- mettre en système d'alerte rapide pour atténuer les conflits entre l'éléphant et l'homme dans les communautés riveraines

Stratégies :

Stratégie de communication en vue d'anticiper et de prévenir les conflits entre l'homme et l'éléphant. Il s'agira de développer des thèmes adaptés à la structure sociale devant être véhiculés dans des canaux de communication visuels et radiophoniques en langues locales. Des actions visant la facilitation de création des associations locales pour la défense des éléphants seront également menées. Le parc s'appuiera sur ces associations pour les activités de lutte contre le braconnage, matérialisation des corridors, de guide touristique, de reboisement et les soutiendra dans la recherche des appuis pour les activités alternatives au braconnage.

Stratégie de surveillance qui consistera à des acquisitions de matériels individuels et collectifs, à l'identification des zones critiques et à la détermination des interventions de lutte contre le braconnage et la prévention des dégâts des éléphants. Par ailleurs, l'on s'appuiera sur les données de suivi-écologique afin de maîtriser les mouvements des éléphants et des menaces potentielles. L'utilisation des techniques moderne quiconstituera à disposer les



African Elephant Fund

Ensuring a secure future for African Elephants and their habitats



camera trap dans les couloirs de migration des éléphants et autres pistes et à procéder au survol par les drones pour la fourniture des données permettant de mieux connaître la dynamique de la population des éléphants ou identifier certains braconniers permettra de renforcer la surveillance et par conséquent de baisser significativement la pression sur les éléphants et les autres ressources fauniques

4.0 : Justification du projet : Pourquoi ce projet est-il nécessaire ? Quelles sont les menaces qui pèsent sur cette population d'éléphants (par exemple, quelles informations ou détails avez-vous sur la population, les tendances de la population (à la baisse ou à la hausse), les saisies d'ivoire, les niveaux de braconnage, les conflits hommes/éléphants, la perte d'habitat, etc.) (2 pages maximum)

Le déplacement saisonnier des éléphants entre les parcs nationaux de Waza et de Kalamaloué demeure une préoccupation majeure pour la sécurité de ces animaux face aux différentes menaces qui persistent dans la région, notamment le grand braconnage, l'insécurité et les empiètements divers qui induisent la dégradation de l'habitat. Le Projet constituera une contribution importante et augmentera les capacités logistiques du Parc National de Kalamaloué et de gestion des déplacements saisonniers des éléphants dans le massif. La baisse progressive des populations d'éléphants qui fréquentent le Parc National de Kalamaloué est la conséquence directe des dangers et menaces induits par les empiètements des corridors, l'insécurité dans la zone avec la prolifération des armes de guerre, la fragmentation de leur habitat, et la faible capacité du Parc National de Kalamaloué et celui de Waza à suivre et surveiller les déplacements des éléphants.

Pour ce qui est des causes humaines, la prolifération des armes de toute nature dans la région du fait de l'insécurité systémique dans la région n'est pas pour arranger les choses, tant les terroristes et que les braconniers constituent des menaces perpétuelles pour les éléphants qu'ils tuent chaque fois qu'une occasion se présente à eux. La commercialisation de l'ivoire est un moyen de financements des bandes armées terroristes qui sévissent dans le bassin du Lac Tchad.

Il arrive que les éléphants sévèrement blessés et qui parviennent tout de même à s'échapper aillent succomber au Tchad ou au Nigeria, faute de suivi et d'alertes précoces. Les dépouilles sont découvertes longtemps plus tard au cours de quelques missions de suivi écologiques menées par les services de la conservation. Il devient nécessaire de développer des méthodes modernes et adaptées de suivi de troupeaux de manière à être en alerte, pouvoir localiser rapidement un troupeau en danger et se rendre compte souvent lorsqu'ils sont attaqués ou en proie aux attaques armées. Il en est de même de la nécessité de rétablir leur habitat naturel ou de l'améliorer de telle sorte qu'ils ne s'en éloignent que rarement non par obligation de leurs corridors habituels, mais du fait de leurs habitudes et cycles saisonniers de migration.

Les actions à mener pour reconstituer l'habitat nécessitent des aménagements d'infrastructures pour assurer que la population estimée à environ 400 individus soit à même de se déplacer dans le parc sans entrave en toute sécurité, sans nuire aux communautés riveraines de l'aire de conservation que cette population quand la saison de migration arrive se déplace d'un point vers un autre longeant un corridor bien aménagé et balisé en sécurité.

Lorsqu'on considère les autres activités rentrant dans les objectifs du projet telles la sensibilisation, la mobilisation et le renforcement de capacités des communautés riveraines à la conservation et à la protection, la défense des éléphants contre l'action des braconniers et la sensibilisation des principales parties prenantes, notamment les décideurs les communautés locales et d'autres groupes cibles, on se rend à l'évidence qu'ils sont un atout pour la durabilité de l'action puisque sans cette interaction, il est difficile d'enregistrer des résultats positifs en faveur des objectifs du projet. Les données parcellaires disponibles font état d'une population éléphants estimée à 400 têtes. Naturellement, on peut déduire qu'il y a



une baisse dans la population, le constat est évident puisque la taille des troupeaux que l'on observe montrent que les troupeaux se réduisent par rapport à ce que l'on observait il y'a dix ans en arrière.

L'absence d'un programme de suivi écologique ne permet pas de collecter les données sur les causes de la mort des carcasses retrouvées lors des patrouilles.

Toutes ces actions conjuguées dans l'implémentation du projet permettront à terme de disposer des données fiables qui n'existent pas en ce moment sur la taille de la population des éléphants ou des troupeaux d'éléphants souvent observés ou séjournant dans le parc de Kalamaloue ou le traversant en provenance du parc de Waza à destination du Tchad, du Nigeria en traversant le fleuve Logone pour migrer périodiquement dans cet aire géographique régional de protection, de conservation de l'éléphant d'Afrique, dans lequel les éléphants se déplacent saisonnièrement à leur guise au gré des habitudes et des menaces auxquels ces espèces sont confrontées

5.0 : Proposition détaillée : comprenant les activités à réaliser, les jalons anticipés, les délais de mise en œuvre, les canaux et procédures de rapport, etc. (3 pages maximum).
En répondant à cette section, il serait utile de la diviser en cinq phases (voir les tableaux ci-dessous) :

5.1.1 : Planification

Énoncé des objectifs	Activités	Échéance	Jalons anticipés	Indicateurs	Canaux ou processus de consultation avec les parties prenantes / partenaires
Assurer un suivi élevé des déplacements des éléphants au moyen d'une technologie innovante (drones, camera trap) à l'effet de compenser les restrictions liées à la pandémie de la COVID 19	Acquisition des moyens de surveillance innovants (drones, camera trap)	Septembre-octobre	Elaboration des termes de référence et des appels d'offres	-2 drones et 10 cameras trap acquis	Procès-verbal de réception Rapport de mission
	Formation des écogardes à l'utilisation des drones et camera trap	Octobre	Choix des points d'installation des caméras trap	14 écogardes formés en pilotage des drones, manipulation et exploitation des prises de vue	Rapports d'activité Contrats
	(identification ou entretien des corridors de migration des éléphants)Me	novembre-mai			70 missions de suivi effectuées



African Elephant Fund

Ensuring a secure future for African Elephants and their habitats



	ner des missions de suivi des déplacements des éléphants				
Renforcer les moyens de surveillance du Parc National de Kalamaloué à l'effet d'assurer des déplacements apaisés des éléphants, du Parc National de Waza au Parc National de kalamaloué et inversement	Acquisition matériel de bureau	octobre	Termes de référence et dossiers d'appel d'offres disponibles	01 ordinateur desktop complet et 01 laptop acquis	<i>Procès-verbal de réception Rapport d'activité</i>
	Acquisition de matériel roulant	novembre	Termes de référence et dossiers d'appel d'offres disponibles	03 motociclettes acquis	<i>Procès-verbal de réception Rapport d'activité</i>
	Acquisition d'équipements divers de patrouille	novembre	Termes de référence et dossiers d'appel d'offres disponibles	04 GPS inreach delorme acquis 28 tenues complètes acquis 01 appareil photo	<i>Procès-verbaux de réception Rapport d'activité</i>
Renforcer la sensibilisation des populations installées le long du corridor de migration des éléphants en vue de limiter les situations conflictuelles et de maintenir la connectivité entre le Parc National de Waza et celui de Kalamaloué	Réunions de sensibilisation des communautés et autres parties prenantes (associations, sectoriels, écoles, ONG)	Octobre-septembre n+1	Thématiques développées par le service de conservation	14 réunions tenues 02 conférences réalisées	<i>Rapport de réunion factures</i>
	Accompagnement de la structuration des communautés riveraines à la gestion des mouvements migratoires des éléphants	Juin-septembre n+1	Villages et groupes cibles connus	Nombres de rencontres réalisées et de groupes et Associations constitués Effectifs des membres affiliés	Rapports détaillés des tâches effectuées Quittances de déclaration d'association Fiches de présences

5.1.2 : Acquisition (biens, services, équipements, voyages, ateliers, hébergement, etc.)

Equipements



African Elephant Fund

Ensuring a secure future for African Elephants and their habitats



<p>-02 drones -10 caméras trap - 01 ordinateur complet - 01 ordinateur portable - 30 uniformes complets - 03 motocyclettes - 04 GPS inreach delorme - 01 appareil photo -01 Groupe électrogène -Matériels de camping (20 tentes individuelles, 30 couverts, 30 bottes de terrain, 30 lampes torches.)</p> <p>Services -Consultants pour la formation à l'utilisation des drones, Caméra Trap et GPS Inreach Garmin</p> <p>Ateliers -14 Réunions de sensibilisation - 02 conférences éducatives</p> <p>Biens - carburant et lubrifiant 1000 litres d'essence nécessaires au fonctionnement des motos acquises et qui serviront pour les missions de lutte contre le braconnage, le suivi des déplacements des éléphants, les missions de sensibilisation.</p> <p><i>(Veuillez expliquer quels biens et services vous allez acquérir et dans quel but)</i></p>
--

5.1.3 : Mise en œuvre : plan d'activité, échéancier

Activités	Produits de l'activité	Date de mise en œuvre
Activité .1. Acquisition des moyens de surveillance innovants (drones, camera trap)	-2 drones - 10 cameras trap acquis	Septembre-octobre
Activité .2. Formation des écogardes à l'utilisation des drones et camera trap	14 écogardes formés en pilotage des drones, manipulation et exploitation des prises de vue	Octobre
Activité .3. Mener des missions de suivi des déplacements des éléphants et lutte contre le braconnage	70 missions de suivi et de lutte contre le braconnage effectué. Application de la loi dans le Parc National de Kalamaloué	novembre-mai
Activité .4. Acquisition matériel de bureau	01 ordinateur desktop complet 01 laptop acquis 01 groupe électrogène	octobre
Activité .5. Acquisition de matériel roulant	03 motocyclettes acquis Mobilité des équipes	novembre
Activité .6. Acquisition d'équipements divers de patrouille	04 GPS inreach delorme acquis 28 tenues complètes acquis 01 appareil photo 30 Sac de couchage + tentes individuelles 30 gamelles 30 Bottes de terrain	Septembre-novembre



African Elephant Fund

Ensuring a secure future for African Elephants and their habitats



	20 Lampes torches 20 Pull over forestier 30 sacs à dos	
Activité .7. Réunions de sensibilisation des communautés et autres parties prenantes (associations, sectoriels, écoles, ONG)	14 réunions tenues 02 conférences réalisées Amélioration de l'image du Parc Réduction des conflits homme éléphants	Octobre-septembre n+1
Activité 8. Accompagnement de la structuration des communautés riveraines à la gestion des mouvements migratoires des éléphants	Nombres de rencontres réalisées et de groupes et Associations constitués Effectifs des membres affiliés	Juin-septembre n+1

5.1.4 : Mesures de suivi et d'évaluation du projet (*Veillez expliquer comment le suivi et l'évaluation du projet seront effectués*)

La mesure de suivi et d'évaluation du projet se fera à travers les rapports d'exécution des activités du projet, les rapports des Réunions de coordinations hebdomadaires et les réunions mensuelles d'orientations, le Comité de suivi évaluation pourrait se réunir à une fréquence bimensuelle ou trimestriellement pour le suivi et l'évaluation des réalisations du projet par la même occasion visiter les sites pour se rendre à l'évidence de l'effectivité des réalisations rapportées et marquer la satisfaction ou, le cas échéant la réprobation si les choses ne sont pas comme on l'aurait souhaitée et attendu..

5.1.5: Rapports techniques et financiers (*Vous devrez soumettre des rapports intermédiaires et finaux pour ce projet dans le modèle standard de l'ONU : veuillez fournir des détails sur l'officier / l'entité qui sera responsable de la préparation de ces rapports et veuillez confirmer votre capacité à respecter ces exigences*)

Le projet bénéficiera de l'appui du cabinet conseil en financement et gestion : "**LE CABINET CONSEIL WOELE INTER CONSULT**" d'une prestation de service l'effet d'assurer le suivi des actions du projet et rédiger un rapport tant sur le plan Technique et Financier en conformité avec les normes et exigences des Donateurs suivant le modèle standard de L'ONU.

Le Conservateur du Parc National de Kalamaloué, par ailleurs chef du projet sera chargé de soumettre à temps convenable, les différents rapports d'activité. Cette tâche est devenue usuelle dans les services administratifs de l'Etat du Cameroun qui s'est inscrit dans la gestion axée sur les résultats avec une planification, programmation, budgétisation, mise en œuvre et un suivi évaluation des activités.

6.0 : Veuillez expliquer les mesures à long terme pour assurer la durabilité du projet :

Ce projet qui jettera les bases solides dans le renforcement de la surveillance et la collaboration avec les populations riveraines à travers l'acquisition d'un matériel collectif et individuel au profit des écocardes et la sensibilisation de toutes les parties prenantes, se maintiendra à travers les actions suivantes :



African Elephant Fund

Ensuring a secure future for African Elephants and their habitats



- La mise en place d'un programme de renforcement de capacité continu en lien avec l'utilisation du matériel acquis, au profit du personnel exerçant dans le parc ;
- L'inscription des activités de sensibilisation des populations dans le plan de travail annuel du parc ;
- La recherche des partenariats et des financements nécessaires pour appuyer les activités de surveillances, de sensibilisation et toutes autres activités visant à réduire la pression sur les éléphants dans le parc.

Le financement actuel du projet s'est focalisé sur un minimum d'équipements et de matériels nécessaires à la surveillance de l'aire protégée et au suivi des éléphants. Si ces équipements sont disponibles, le budget de fonctionnement actuel du parc national de Kalamaloué pourrait soutenir un effort de patrouille conséquent à l'effet de maintenir un niveau de sécurisation assez satisfaisant. Cependant, des recherches de financements se poursuivront pour la réhabilitation des corridors, leur matérialisation et un suivi électronique des éléphants.

7.0 : Ce projet recevra-t-il un autre financement que celui du FEA ? Donnez tous les détails pertinents (par exemple, montant en USD, source de financement, éventuelles restrictions ? Veuillez préciser.

Les Promoteurs apportent 7,570 USD dans la réalisation du projet en termes d'apport personnel en supportant toutes les charges de Coordination.

7.1 : Veuillez fournir un projet de budget détaillé basé sur les activités proposées pour ce projet (en USD), comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

(N/B: toute dépense relevant de frais accessoires qui s'élève à 20 000 \$ ou plus, ou égal à 15% du budget total (le montant le moins élevé étant retenu), soumettra le partenaire à la procédure d'évaluation des marchés publics et acquisitions des Nations Unies.)*

** Frais accessoires - équipements, véhicules, voyages, mobilier, fournitures, produits de base et matériaux.*

Budget						
Activité	Quantité	Unité	Coût unitaire (USD)	Coût total (USD)	Budget du FEA	Co-financement (budget non-FEA)
Activité 1 : Acquisition des moyens de surveillance innovants (drones, camera trap)						
Drone (DJI Phantom 4 Pro)	02	nombre	2500	5000	5000	0
Sac à dos DJI Phantom 4	02	nombre	100	200	200	0
iPad Mini 4 wi-fi + cellulaire	02	nombre	500	1000	1000	0
Batteries de recharge DJI Phantom 4 Pro (3 par drone)	03	nombre	240	720	720	0



African Elephant Fund

Ensuring a secure future for African Elephants and their habitats



Hélices de rechange (4 par drone)	04	nombre	33,3333333	133,333333	133,333333	3	0
Sac batterie LiPo antidéflagrant DJI Phantom (2 /drone)	02	nombre	21,6666667	43,3333333	43,333333	3	0
Carte mémoire pour caméra Sandisk, haute vitesse 64 GB	02	nombre	55	110	110		0
Disque dur externe WD Elements (1 terrabyte)	02	nombre	91,6666667	183,333333	183,333333	3	0
Camera trap	10	nombre	500	5000	5000		0
Sous-total 1				12390	12390		0
Activité 2 : Formation des écogardes à l'utilisation des drones et camera trap							
consultants	02	nombre	-	1000	2000		0
Sous-total 2					2000		0
Activité 3 : Mener des missions de suivi des déplacements des éléphants et lutte contre le braconnage							
Repas froid éco garde	900	Homme/jours	8,333333	7500	1544		5956
Carburant et lubrifiant	882	litre	1,0833	955,5	955,5		0
Sous-total 3				8455,5	2499,5		5956
Activité 4 : Acquisition matériel de bureau							
Ordinateur complet desktop+imprimante	01	nombre	1000	1000	1000		0
Laptop	01	nombre	833,3333	833,33	833,33		0
Groupe électrogène	01	nombre	833,3333	833,33	833,33		0
Sous-total 4				2666,6	2666,6		0
Activité 5 : Acquisition de matériel roulant							
Motocyclette	03	nombre	5833,333	17500	17500		0
Sous-total 5				17500	17500		0
Activité 6 : Acquisition d'équipements divers de patrouille							
GPS Garmin Inreach delorme	04	nombre	916,6667	3666,6667	3666,6667		0
Abonnement messagerie inreach delorm	04	nombre	91,666667	1333,3333	1333,3333		0
Uniforme complet	30	nombre	91,6666667	2750	2750		0
Sac de couchage + tentes individuelles	20	nombre	100	2000	2000		0
Gamelles	30	nombre	8,33333333	250	250		0
Bottes de terrain	30	nombre	26,6666667	800	800		0
Lampes torches	20	nombre	13,3333333	266,666667	266,666666	7	0
Pull over forestier	30	nombre	25	750	750		0
Sac à dos	30	nombre	33,3333333	1000	1000		0
Sous total 6				7750	12816,666	67	0



African Elephant Fund

Ensuring a secure future for African Elephants and their habitats



Activité 7 : sensibilisation des communautés et autres parties prenantes						
Réunions tenues	14	FF	466,66667	466,66667	0	466,66667
Conférence	02	FF	333,33333	333,333	0	333,33333
Sous-total				800	0	800
Activité 8 : Accompagnement de la structuration des communautés riveraines à la gestion des mouvements migratoires des éléphants						
Carburant et lubrifiant	118	litre	1,0833	127,83333	127,83333	0
Sous total 8				126,75	126,75	0
Activité 9 : Pilotage et suivi évaluation						
Réunions trimestrielles de suivi	04	FF	933,33	3733,33	0	3733,33
Indemnités missions de suivi	02	nombre	1400	2800	0	2800
Sous total 9				6533,33	0	6533,33
Coût-total				63289	49999,66667	13289,33

Les articles budgétaires suivants ne sont pas financés par le FEA, comme convenu par le règlement intérieur du comité directeur du FEA:

1. Salaires, à l'exclusion des experts/consultants engagés pour des activités spécifiques liées à la mise en œuvre du projet ;
2. Les indemnités journalières de subsistance et le logement, sauf s'ils font partie d'une formation ou d'activités dans des zones éloignées/rurales ;
3. Vols, achat de véhicules, à l'exclusion des bicyclettes et des motos ;
4. Programmes éducatifs - bourses d'études, y compris les bourses d'études et les stagiaires.

Veillez soumettre votre proposition de projet complétée à:
mamadou.kane@un.org et dorris.chepkoech@un.org avec une copie à:
unep-africanelephantfund@un.org

Vous devriez recevoir un accusé de réception de votre proposition dans les 14 jours qui suivent leur soumission. Si vous ne recevez pas un accusé de réception, veuillez contacter le numéro suivant : +254 719744186 / +254 710602646.

Des informations supplémentaires sur la proposition de projet peuvent être demandées par le Comité Directeur du Fonds pour l'éléphant d'Afrique (FEA).

N / B: La proposition de projet complète doit être traduite en un résumé de deux pages dans l'autre langue de travail du Comité Directeur du Fonds pour l'éléphant d'Afrique (anglais / français et vice-versa).

Pour plus d'informations, veuillez visiter notre site Web: www.africanelephantfund.org





African Elephant Fund

Ensuring a secure future for African Elephants and their habitats



Photo 2018: Eléphants du Parc National de Kalamaloué